

Procès-verbal de l'Assemblée Constitutive

Association : Malikassociation

Siège social : 16 rue de la Madeleine, porte 1, 86110 Mirebeau

Date : 08 mars 2025

Lieu : 16 rue de la madeleine,porte 1,86110 Mirebeau

1. Ouverture de séance

L'an deux mille vingt cinq , le huit mars , à 13H, les membres fondateurs se sont réunis en assemblée constitutive à MIREBEAU, sur convocation de M. Roger Simon Ventôse, initiateur du projet associatif.

2. Présents

- Roger Simon Ventôse, fondateur
- Emmanuelle Ventôse-Simon, co-fondatrice

3. Objet de la réunion

L'ordre du jour est le suivant :

- Adoption des statuts de l'association
- Élection des membres du bureau
- Fixation du montant de la cotisation annuelle
- Questions diverses

4. Adoption des statuts

Les statuts de l'association **Malikassociation**, à but caritatif, ont été présentés, lus et adoptés à l'unanimité par les membres présents.

5. Élection des membres du bureau

Après délibération, les membres du bureau ont été élus à l'unanimité :

- **Président** : Roger Simon Ventôse
- **Co-présidente** : Emanuelle Ventôse-Simon
- **Administrateur** : Roger-Lee Ventôse-Simon

6. Cotisation

Il a été décidé à l'unanimité que la cotisation annuelle serait gratuite.

7. Questions diverses

Aucune question supplémentaire n'a été soulevée.

8. Clôture de séance

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13H25.

Signatures :

Président : _____



Fait à MIREBEAU, le 08/03/2025

Co-présidente : _____

